

ORIENTATION D'AMENAGEMENT

Secteurs: AU1po, AU1Epo et N
Sous-secteurs: AU1Epoi1, AU1Epoi2 et Ni1



AU1Epo	Economie et services
AU1po	Habitat
N	Espace de nature et de loisirs
	Limite de la zone inondable définissant les sous-secteurs soumis au risque d'inondation
	Périmètre de la ZAC des Petits Ovis
	Chemin rural existant à conserver
	Trame viaire de desserte principale
	Principe de cheminement partagé : piétons, vélos
	Zone non edificandi : 35 mètres depuis l'axe de la route départementale
	Recul minimum des constructions : 10 mètres depuis l'alignement
	Principe d'aire de stationnement paysagée

